Image not found or type unknown

Saisie immobilière et promesse d'affectation hypothécaire

Par **JOUANNETAUD EVELYNE**, le **21/06/2017** à **22:45**

Bonjour,

Je suis propriétaire en indivision pour moitié d'une maison. Pour l'achat, nous avons contracté avec mon coindivisaire un crédit chacun. La banque de mon coindivisaire a une hypothèque de premier rang sur le bien. Je suis quant à moi caution hypothécaire de ce prêt. Pour garantir mon prêt, j'ai fait une promesse d'affectation hypothécaire à ma banque (je travaillais dans cette banque. Mon coindivisaire a cessé de payer son crédit et refuse de vendre à l'amiable.
Sa banque va saisir la maison et la faire vendre aux enchères.
Est-ce que j'ai intérêt à faire transformer la promesse en hypothèque ?
Quels sont mes droits dans le cadre de cette procédure ?
Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés